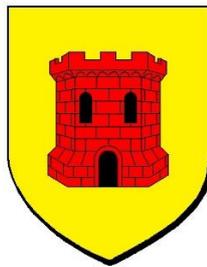




**BULLETIN MUNICIPAL
LE CASTELLARD-MELAN
Bilan 2021
Projets 2022**





Le mot de Madame le Maire,

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Cette année a encore été marquée par la crise sanitaire et nous n'avons pu nous réunir autour de la galette des rois en janvier dernier afin de célébrer les vœux comme à l'accoutumée, ni même organiser certaines rencontres afin de discuter avec vous sur les actualités de notre beau village.

Pleins d'enthousiasme et remplis d'espoir, nous avons prévu de nous retrouver le 16 janvier 2022 autour de cette manifestation afin de célébrer la nouvelle année et pouvoir ainsi échanger avec vous toutes et tous sur ce qui fait le bien vivre ensemble de notre commune.

Malheureusement, les dernières informations sanitaires, nous obligent encore à faire preuve de prudence et nous sommes donc contraints d'annuler cette réunion conviviale.

Le contexte nous rappelle ainsi l'importance essentielle que constitue le lien social. Il représente une pierre angulaire de notre mandat municipal et de nos projets et j'espère que très prochainement nous puissions enfin nous rencontrer librement.

Afin de vous informer de la vie de notre commune, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce bulletin le bilan de cette année qui s'achève et les projets qui se poursuivront ou qui verront le jour en 2022, voire même durant les prochaines années.

Avec l'équipe municipale, nous avons la volonté de mener à bien toutes les actions qui contribuent à faire du Castellard - Melan une commune où il fait bon vivre !

Je suis convaincue que le bout du tunnel que nous entrevoyons nous mènera à la fin de cette terrible pandémie, je suis confiante pour l'avenir.

Prenez soin de votre famille, de vos amis ainsi que de vous-même.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2022 pour vous et vos proches !

Chantal BARDIN,
Maire

INFORMATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal s'est réuni au mois de février, avril, juillet, septembre et novembre 2021.

En avril, nous avons voté le budget en équilibre et nous avons décidé de maintenir les taux des taxes communales à l'identique.

La situation financière de la commune est saine.

➤ LE BUDGET 2021

Fonctionnement		Investissement	
Recettes	64 784.51 €	Recettes	54 281.75 €
Dépenses	52 896.65 €	Dépenses	29 792.33 €
Excédent 2020	11 887.86 €	Excédent 2020	24 489.42 €
		Déficit 2019 reporté	-3 948.97 €
Excédent eau 2019 reporté	2 536.78 €	Excédent eau 2019 reporté	19 402.47 €
Excédent de clôture 2020	14 424.64 €	Excédent de clôture 2020	39 942.92 €
		Reste à réaliser sur 2020 :	
		Dépenses reportées	36 000.00 €

Quelques points importants



- **L'eau :**

Il est important de rappeler que la compétence de l'eau et de l'assainissement ne fait plus partie de la compétence de la commune et a été transférée à la communauté d'agglomération Alpes Provence Agglomération. Il est à noter que ce transfert n'a généré aucune augmentation du tarif de l'eau.

- **Les tarifs communaux restent inchangés :**

En ce qui concerne :

- **Le prix du bois d'affouage** : la stère est à 15 Euros le m³
- **Le tarif et la durée des concessions funéraires** : 150 € pour 30 ans

- **La taxe d'habitation :**

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par la récupération au bénéfice de la commune du taux départemental sur le foncier bâti établi pour 2020, soit 20.70%.

La commune bénéficie d'une surcompensation d'un montant de **7 951 euros**, celle-ci étant inférieure au seuil de 10 000 euros, il n'y a pas d'application de coefficient correcteur.

- **Le service de la cantine :**



Celui-ci va subir un changement et c'est ainsi que les repas seront préparés à Thoard dans les locaux de l'ancien SIRES, repris par l'entreprise « Les Bons Petits Plats » de Beaucouse.

Leur prix de revient sera un peu plus élevé, mais ils seront fabriqués localement avec des produits de grande qualité. La commune participera aux frais.

- **La compétence des transports scolaires** :

Elle est reprise par P2A, ce qui entraîne une harmonisation tarifaire et une modification du fonctionnement du service.

Les familles doivent s'inscrire par internet et régler la somme de 70 € directement pour le car scolaire du primaire.

Ce transport a toujours été pris en charge par la commune dans les charges scolaires remboursées à la mairie de Thoard. Nous continuerons à assurer la gratuité de ce service pour les familles et la commune assumera le remboursement direct des sommes versées aux foyers concernés.

LES REALISATIONS

➤ **Entretien des chemins**

L'association ADIT 04 est intervenue pour le désherbage des chemins communaux au mois de juin et au mois de juillet 2021.

Monsieur Mathieu VINCENT, de Provence Alpes Agglomération, est venu nous rencontrer le 11 octobre 2021.

Il nous a fait un point sur son service qui gère 1700 km de chemins balisés : PR jaunes, GR rouge et blanc, VTT, parcours équestres, Trail, inscrits au PDIPR et recensés sur : <https://www.rando-alpes-haute-provence.fr> ainsi que les études foncières et autorisations (département), l'entretien du réseau officialisé et répertorié (PAA) avec possibilité de subventionnement à 50% par le Conseil Départemental.

Il gère aussi la compétence et maîtrise d'ouvrage des entreprises spécialisées en balisage, débroussaillage par entreprise ou en régie (avec 7 agents de terrain) ainsi qu'une programmation en fonction des saisons et besoins.

Le département met en fabrication les panneaux (nom de commune, numéro)

Il est impératif de signaler tout problème à PAA.

Le balisage du GR6 et GR de pays est réalisé par les bénévoles du comité département de randonnées pédestres (CDRP).

La compétence exclusive PAA est rappelée, il n'est donc pas autorisé de balisage communal.

Un Projet Col à Vélo est prévu pour l'été 2022 (Thoard-Fontbelle).

Les équipes de PAA ont débroussaillé :

- le sentier de la Grande Aiguille
- le GR6 conduisant à la Grotte St Vincent
- la GTPA entre La Tuilière et Vaumuse
- le sentier de la crête de Gérueu versant Nord

La signalétique vandalisée a également été remplacée entre le col de Fontbelle et la Grotte St Vincent (manque 3 panneaux en commande).

La signalétique a également été posée entre Mélan et le col de l'Hysope.

Le CDRP a été informé sur la nécessité de reprendre le balisage du GR6 et de la GTPA dans le secteur.



➤ **Eau et assainissement :**

Nous avons rencontré Madame Chrystelle ROCHE du service des eaux et assainissement de Provence Alpes Agglomération.

L'objet de cette réunion était de faire le point sur les opérations réalisées, en cours, les projets, les subventions afin d'assurer la coordination et une planification de travaux entre collectivités.

➤ **ONF :**

Une vente de bois par l'ONF d'une valeur de 5 000€ a été réalisée dans la forêt communale.

➤ **Le Syndicat Mixte Asse Bléone :**

Le syndicat a réalisé des travaux d'entretien au niveau :

- du radier de la Tuilière
- du Ravin de la Combe (affluent du Chevallet)
- Le ravin du Chevallet

LES PROJETS

Durant cette année, le Conseil Municipal a poursuivi avec enthousiasme son travail d'élaboration des projets pour les années à venir.

TRAVAUX ET VALORISATION DU PATRIMOINE

➤ REHABILITATION DU BATIMENT COMMUNAL

Le cabinet d'architecture de Monsieur Frédéric PERASSO a été retenu pour mener à bien la réhabilitation du bâtiment communal.

Nous avons dû modifier le plan de financement initial afin de prendre en compte l'augmentation des tarifs du bâtiment, le coût de l'organisation des appels d'offre, ainsi que le fait que nous n'avons pas pu bénéficier de la DSIL en 2021.

Nous pouvons ainsi solliciter l'aide de la Région au travers du FRAT (Fond Régional d'Aménagement du Territoire), les subventions de la DETR et du PALULOS sont déjà acquises pour 2022 à hauteur de :

- 99 945,00 € pour la DETR
- 10 200 € pour le Palulos

Les travaux débuteront au mois de septembre 2022.

<u>Coût des travaux :</u>	<u>Plan de financement :</u>
----------------------------------	-------------------------------------

Travaux logement	79 109.86 € HT	DETR (49.74%)	99 944.80 €
Travaux mairie	87 864.94 € HT	FRAT (25.19%)	50 607.94 €
Frais d'études et missions	30 769.92 € HT	PALULOS (5.08%)	10 200.00 €
Frais appel d'offres	3 196.20 € HT	Autofinancement (20%)	40 188.18 €
TOTAL	200 940.92 HT	TOTAL	200 940.92 €

➤ **EGLISE SAINT PIERRE A MELAN**

La commune a élaboré le projet de restauration des façades de l'église de Mélan et du mur de l'ancien cimetière attenant. Un article sur le journal la Provence est paru le 04 Juillet dernier.

Ce projet a fait l'objet d'une souscription de mécénat populaire par convention avec la Fondation du Patrimoine.

La souscription est relayée sur le site de la Fondation du patrimoine et les dons en ligne sont toujours possibles. Le montant actuel des dons s'élève à : 1640 €.

Je remercie chaleureusement, à ce titre, tous les donateurs.

Je tiens à remercier également l'équipe de la fondation du Patrimoine qui nous a soutenu et conseillé pour ce projet.

J'ai appris avec tristesse le décès en novembre dernier de Madame BRUNEL déléguée départementale de la fondation du patrimoine qui était venue nous rendre visite cet été.

Sur un montant prévu de travaux de 33900 euros, la Région nous a attribué pour ce projet, une subvention de 14 890 €,
Le département a été sollicité via le FODAC pour une somme de 11 168 €.

Nous avons sollicité l'association de la Sauvegarde de l'Art Français pour une somme de 4000 €.

Un appel d'offre sera lancé en début d'année 2022.



- **Adressage :**

Par délibération du 21/09/2021, le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage des voies.

L'adressage est en cours et le nom des voies principales a été donné.

En effet, il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles afin de faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmerie qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux ainsi que la localisation sur les GPS.

Il a été décidé d'adopter les dénominations suivantes :

- ✓ Route de Fontbelle
- ✓ Route du Castellard
- ✓ Route de Costeplane
- ✓ Chemin du Villard
- ✓ Chemin de la Faysse
- ✓ Chemin de la Combe
- ✓ Chemin de Mounis
- ✓ Chemin de Saint Estève
- ✓ Impasse de l'ancienne école (à Mélan)

La numérotation est en cours d'élaboration par P2A. Elle sera effective dès le courant du mois de janvier 2022. Elle sera communiquée pour chaque habitation.

La commune se chargera de l'achat des panneaux de noms des voies ainsi que des plaques de numéros.

MOMENTS CONVIVIAUX

- La fête des Monges a eu lieu le 31 Juillet malgré les contraintes sanitaires. Après l'expérience de l'annulation l'année dernière, le comité a refusé de reporter cette manifestation une nouvelle fois. Cependant, elle s'est déroulée de façon particulière puisqu'il n'y a eu aucun rassemblement ni repas à l'issue des randonnées.
 - Une randonnée était prévue depuis Mélan.
- L'association Inventerre a organisé une randonnée le 02 Octobre 2021 à Fontbelle sur le thème de l'Histoire des campagnes de reboisement hier et demain (ONF et Géopark) Avec Alexandre Jourdan, Jean-Luc Arzac (ONF) et Joelle Gamet (Unesco Geoparc de Haute Provence)
- . Cette manifestation a été l'occasion d'inaugurer le nouveau sentier découverte et des nouveaux aménagements réalisés par PAA en présence de Monsieur TEYSSIER Président et RAHON Maire d'Authon.



- Madame BAGARRY, députée, est venue nous rencontrer le 09 Octobre 2021 et nous savons pu échanger sur plusieurs points



- Les colis de Noël ont été offerts comme chaque année aux séniors de la commune.
- Le Rallye de Monte-Carlo est organisé cette année et il est prévu deux passages sur notre commune le 22 janvier 2022, l'un à 10 heures et l'autre à 15 heures.



- Le Rallye de Monte Carlo historique se déroulera le 01 Février 2022.



ETAT CIVIL

Décès :

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Saïd BOUHENIA survenu le 08 Novembre 2021.

Le conseil municipal adresse de nouveau ses sincères condoléances à sa famille.

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux propriétaires ;

Madame AUBERT (maison de monsieur Deblaize)

Madame et Monsieur VIGNE (maison forestière)

Madame Corinne PIPAZ et Monsieur Grégory GUICHARD Bégon et Coconier.

INFORMATIONS UTILES

➤ **Rappel sur la prévention des incendies**

Comme tous les étés, le risque d'incendie est énorme.

Il est important de prévenir et ne pas prendre de risque tant individuellement que collectivement. Notre commune est très arborée et il va de soi qu'il ne faut allumer aucun feu.

Une campagne d'information a été ouverte avec des dépliants et des affiches. Elles seront distribuées et affichées.

➤ **Site internet**

Le site internet est opérationnel et a gardé sa même adresse :

www.castellard-melan.fr

➤ **Barrière forêt communale**

La pose d'une chaîne avec un cadenas a été mise en place à la place de la barrière en mauvais état.



➤ Chiens errants

A maintes reprises, il nous a été signalé la présence d'un chien errant dans la commune faisant de nombreux dégâts dans les cours de particuliers.

La commune a réussi à ce qu'un piégeur agréé puisse installer des cages près des lieux stratégiques où ce chien errait. Malgré tout, il n'a pas pu être attrapé ni être amené au chenil comme espéré.

Il est à rappeler que chaque propriétaire est responsable de ses animaux

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- **Horaires d'ouverture du bureau de la mairie :**
 - le Mardi de 14 H à 17H
 - le Vendredi de 9H à 13 H
- **Madame Le Maire reçoit sur rendez-vous :** tél 06.62.32.47.89
- Adresse internet de la commune :
mairie.castellard-melan@orange.fr
- **P2A compétence de l'eau :** Téléphone : 04.92.30.58.40.

